



CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

Vendredi 27 septembre 2024

INFO TRAVAUX

COMPIÉGNOIS - NOYONNAIS

#LECANALAVANCE

TRAVAUX PRÉPARATOIRES : DÉBOISEMENTS À PARTIR DE FIN SEPTEMBRE À NOYON

De quoi s'agit-il ?

L'autorisation environnementale, délivrée par les services de l'État le 9 août, permet de démarrer les travaux sur les secteurs 2 à 4 du tracé du Canal Seine-Nord Europe. Parmi les premières opérations, des travaux de libération des emprises (dévoiements de réseaux, démolitions, déboisements) vont avoir lieu sur le territoire, dont de **premiers déboisements** à Noyon.

Où et quand se passent les travaux ?

Les déboisements auront lieu à **proximité de l'actuelle écluse sur le canal du Nord, en rive ouest du canal, ainsi qu'au niveau de la voie verte vers Larbroye en amont du pont** – voir plan au dos.

Ces travaux interviendront **en journée, du lundi au vendredi, entre fin septembre et début octobre.**

D'autres zones, notamment situées dans les emprises de la future écluse du Canal Seine-Nord Europe à Noyon, feront également l'objet de campagnes de déboisement, dès l'hiver 2025.

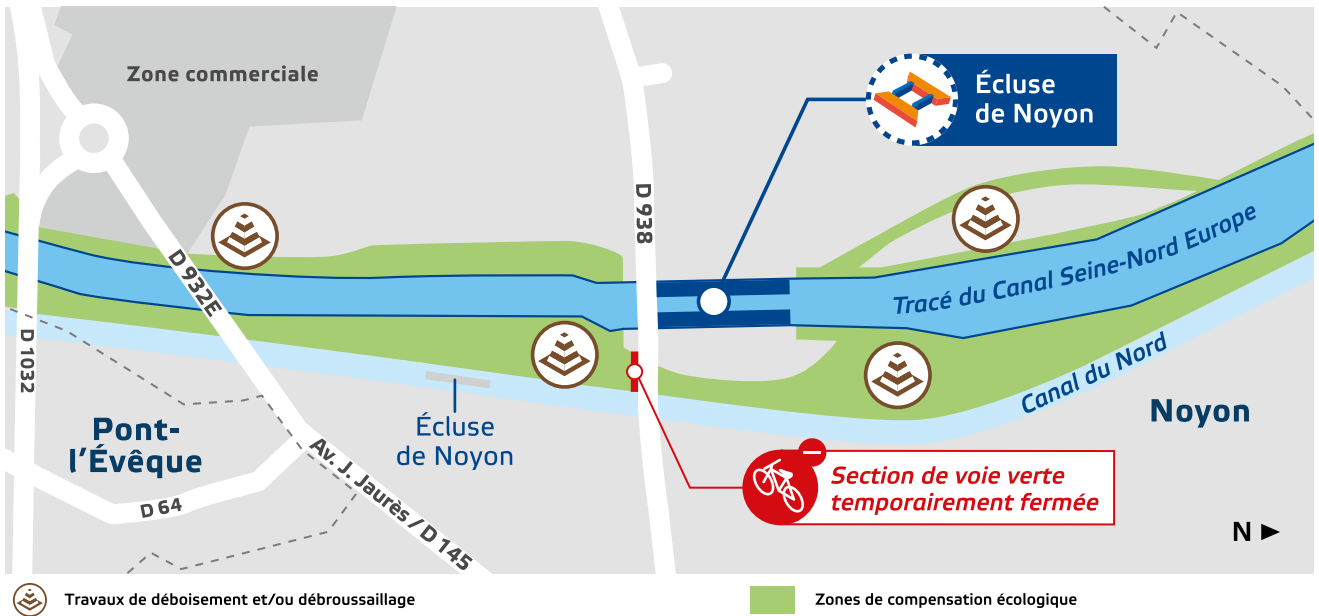
Comment se déroulent ces opérations ?

Conformément aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale, les déboisements sont organisés **hors période de nidification et d'enjeu écologique. Ils sont accompagnés de mesures environnementales** afin d'éviter les impacts sur la faune et la flore et, s'ils ne peuvent être évités, de les réduire ou de les compenser. Il s'agit de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser » dite « ERC », dont quelques exemples d'application sont illustrés au dos.

Flashez ce QR code
pour découvrir
les engagements
environnementaux
du Canal



* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.



Le saviez-vous ?

110 hectares d'aménagements compensatoires (zones humides, boisements, mares, haies...), répartis sur 6 sites, sont ainsi prévus dans le Noyonnais. Au-delà de l'équivalence écologique, ces aménagements visent à terme un accroissement de la biodiversité.



1



2



3



4

Exemples de mesures de réduction

- 1 Inspection d'un arbre-gîte, encadrée par l'écologue.
- 2 Tas de pierre servant d'abri aux reptiles comme le lézard des murailles et le lézard vivipare.
- 3 Pêche de sauvegarde menée aux abords du chantier à Montmacq.

Exemple de mesure de compensation

- 4 Plantation d'arbres à Chiry-Ourscamp.



Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

